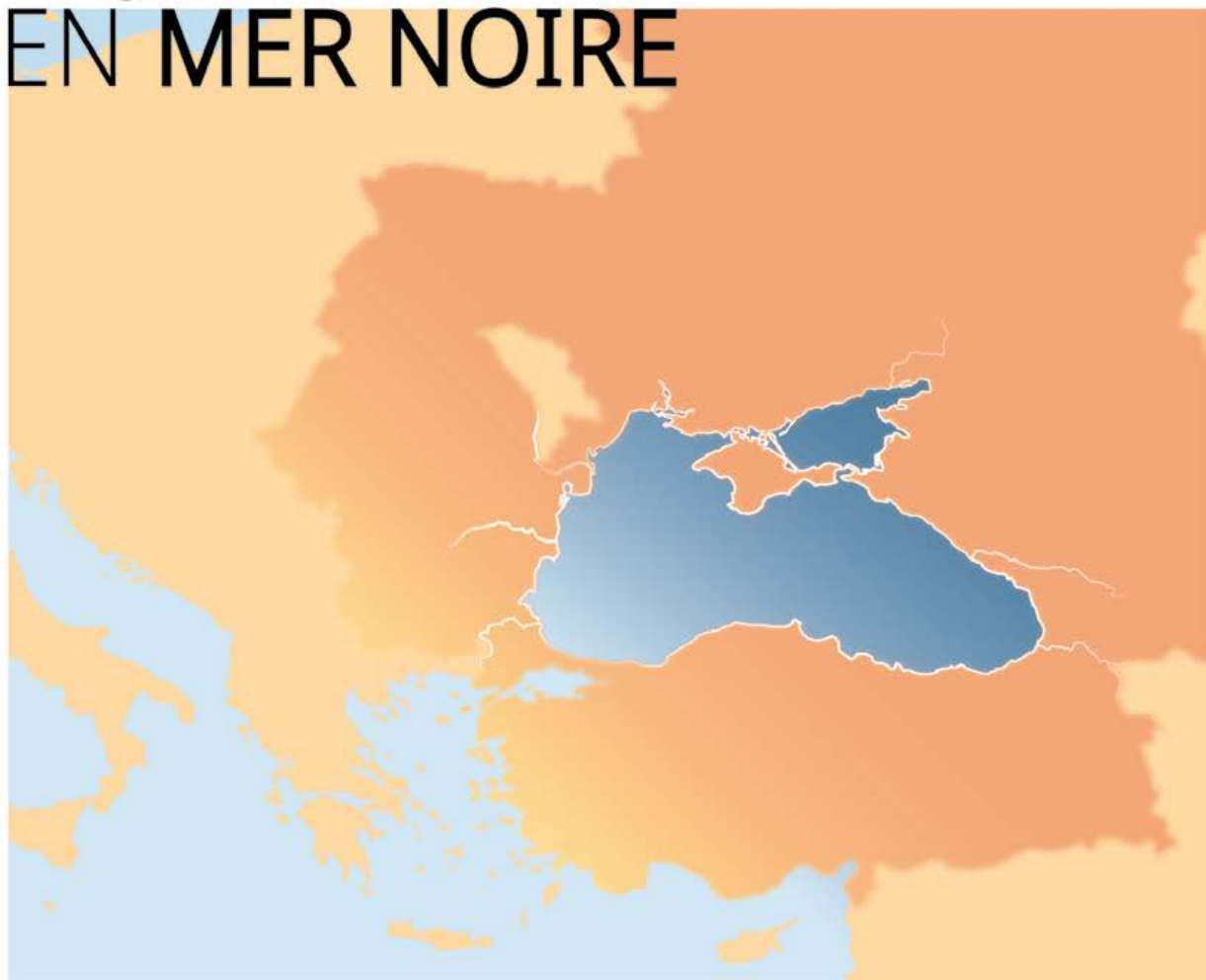




MINISTÈRE
DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA FRANCE ET LES ENJEUX DE SÉCURITÉ EN MER NOIRE



« Le réengagement de la France vers les pays du Nord et de l'Est de l'Europe a été amorcé et doit être pérennisé et valorisé, tout comme l'implication de la France en faveur de la sécurité européenne, au Sud comme au Nord et à l'Est, de la Baltique à la mer Noire. »

Revue stratégique de défense
et de sécurité nationale, 2017



Un Dassault *Mirage 2000D* assurant une mission dans la région de la mer Noire



Le bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) *Var*, qui a appareillé en juillet 2020 de la base navale de Toulon, s'apprête à passer sous le dernier pont du détroit du Bosphore avant d'entrer en mer Noire



Exercice entre la FLF *La Fayette* et une frégate bulgare, le *Drazki*, en mer Noire au large de la Bulgarie en mars 2017 (FLF *La Fayette* à gauche)

UNE ZONE STRATÉGIQUE POUR LA FRANCE ET POUR L'EUROPE

DES TENSIONS ACCRUES DEPUIS 2014

Espace enclavé de 420 000 km² au carrefour de l'Europe, de l'Asie et du sud de la Russie, la mer Noire est bordée par six États : la Bulgarie et la Roumanie, membres de l'OTAN et de l'UE, la Turquie, allié depuis 1952, l'Ukraine et la Géorgie, deux pays aspirant à intégrer l'Alliance, et la Russie. Depuis quelques années, la région a vu ressurgir des tensions et apparaître de nouvelles rivalités qui ont conduit à une dégradation de la stabilité régionale.

L'annexion illégale de la Crimée en 2014 et le conflit ouvert dans le Donbass ont eu pour conséquence un renforcement de l'emprise militaire de la Russie sur cet espace où elle estime son influence déclinante depuis la fin de l'URSS. Cette perception a été renforcée par l'élargissement de l'OTAN à la Roumanie et à la Bulgarie en 2004, puis par la reconnaissance, en 2008 lors du sommet de Bucarest, des aspirations euro-atlantiques de la Géorgie et de l'Ukraine.

Les incidents de novembre 2018 entre marines russe et ukrainienne en mer d'Azov, reliée à la mer Noire par le détroit de Kertch, ont rappelé l'importance stratégique de l'espace pontique pour la Russie. Porte d'entrée vers la Méditerranée via les détroits turcs, la mer Noire est une zone privilégiée d'exercice et de projection de la puissance russe, en particulier depuis le début de l'intervention en Syrie en septembre 2015. Le renforcement de ses moyens militaires déployés sur la base de Sébastopol (Crimée) s'est traduit par une plus grande capacité opérationnelle et une maîtrise accrue de l'espace aéromaritime pour la Russie.

LA FRANCE EN MER NOIRE : UNE PRÉSENCE D'ÉQUILIBRE ANCRÉE DANS L'HISTOIRE

Dans la continuité de son intervention lors de la guerre de Crimée (1853-1856), Paris a toujours cherché à maintenir l'équilibre des puissances au profit de la stabilité et à promouvoir le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes dans la région de la mer Noire. Face aux avancées de la Triple alliance lors de la Première Guerre mondiale, la France a envoyé dans la partie non occupée de la Roumanie une mission d'assistance militaire commandée par le général Berthelot. Celle-ci a participé à la reconstitution et à la formation de l'armée roumaine, dans laquelle 430 officiers et 1 500 sous-officiers français occupaient des postes de conseillers et de formateurs. En soutien à Bucarest, Paris a alors fourni des équipements militaires modernes et des équipes médicales à la Roumanie.

Une grande majorité des morts français de la Guerre de Crimée (environ 95 000) et de l'Armée d'Orient (environ 70 000), qui avait mis en difficulté les Empires centraux en 1918, reposent aujourd'hui dans les cimetières de la région et font l'objet d'une coopération historique entre la France et les pays riverains de la mer Noire pour honorer leur mémoire.

À la suite de la révolution bolchévique, la France a accueilli plusieurs milliers de réfugiés originaires de l'ex-empire russe. Après l'invasion de la Géorgie par l'Armée rouge en février 1921, le gouvernement géorgien en exil a officiellement trouvé refuge à Leuville-sur-Orge.





BIÉLORUSSIE

• Varsovie

POLOGNE

• Kiev

UKRAINE

SLOVAQUIE

• Budapest

MOLDAVIE

Transnistrie

• Chisinau

▲ Odessa

HONGRIE

ROUMANIE

Crimée

CROATIE

▲ Sebastopol

BOSNIE-HERZÉGOVINE

• Belgrade

• Bucarest

▲ Constanta

SERBIE

• Sarajevo

MONTÉNÉGRO

• Pristina

• Sofia

BULGARIE

Détroit du Bosphore

TURQUIE

• Podgorica

KOSOVO

• Skopje

• Istanbul

• Ankara

• Tirana

MACÉDOINE DU NORD

Détroit des Dardanelles

ALBANIE

GRÈCE

Mer Égée

Mer Méditerranée

CHYPRE

ORGANISATIONS MULTILATÉRALES ET ZONES DE TENSIONS EN MER NOIRE



UN CARREFOUR ÉNERGÉTIQUE POUR L'EUROPE



3 MILLIONS DE BARILS
DE PÉTROLE PAR JOUR
TRANSITENT PAR LA RÉGION

8 GAZODUCS
PARCOURENT LA RÉGION

Au cœur **des enjeux de sécurité énergétique**, la région de la mer Noire est **une zone de transit** d'importance stratégique tant pour les pays importateurs d'Europe centrale et orientale que pour les pays producteurs tels que la Russie ou l'Azerbaïdjan ou plus largement les pays de la région caspienne.

Les détroits du Bosphore et des Dardanelles **représentent l'un des passages maritimes les plus importants du monde**. Environ 3 millions de barils de pétrole en provenance de Russie, d'Ukraine et du bassin caspien y transitent quotidiennement. La libre circulation par les détroits et en mer Noire est garantie par la convention de Montreux signée en 1936 par les pays du pourtour de la mer Noire (Roumanie, Bulgarie, Turquie, URSS) et des pays européens (France, Royaume-Uni, Grèce, royaume de Yougoslavie).

Depuis le début des années 2000, **les crises russo-ukrainiennes ont redessiné la carte des réseaux de transport d'hydrocarbures**. Le volume global de gaz transitant par l'Ukraine a ainsi diminué (de 80 à 35 % environ pour les seules livraisons de gaz russe à destination de l'Europe) et l'épicentre du transit gazier s'est déplacé de l'Ukraine vers la Turquie, l'Europe du sud-est et la région baltique. Ces évolutions s'expliquent par la volonté russe de contourner le territoire ukrainien par le nord avec les gazoducs **Nord Stream 1 et 2** et par le sud avec le **TurkStream**, d'une part ; et par la volonté de l'Union européenne de diminuer sa dépendance gazière vis-à-vis de la Russie, d'autre part. À cette fin, Bruxelles soutient des projets pour diversifier ses sources et ses voies d'approvisionnement, notamment les gazoducs **TANAP** et **TAP** qui acheminent le gaz azerbaïdjanais jusqu'en Europe du sud-est *via* le territoire turc. **La position géographique de la Turquie**, au carrefour des régions riches en hydrocarbures (Russie, Asie centrale, Moyen-Orient, Méditerranée orientale) et des pays consommateurs d'Europe, en fait un *hub* pour les pays importateurs comme producteurs. **Les pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est sont au cœur des luttes d'influence et de la compétition entre les projets européens et russes**. Enfin, 70 %

des gisements potentiels de gaz naturel de la mer Noire seraient concentrés sur deux sites, « **Neptune Deep** » et « **Trident** », localisés dans la zone économique exclusive (ZEE) autour de la Crimée.

LES INITIATIVES DE L'OTAN À DESTINATION DES ALLIÉS ET PARTENAIRES DE LA RÉGION

Zone d'intérêt prioritaire depuis le sommet de l'OTAN du Pays de Galles en 2014, la région de la mer Noire bénéficie **des mesures d'assurance et d'adaptation** de l'Alliance, mais aussi depuis le sommet de Varsovie en 2016 de la mise en place du dispositif de **présence avancée adaptée** (*tailored Forward Presence [tFP]*). Les Alliés y effectuent des rotations et déploient des capacités terrestres, maritimes ou aériennes. L'élément terrestre repose sur une brigade multinationale sous commandement de la division multinationale sud basée en Roumanie et sur un état-major de corps d'armée multinationale créé en Roumanie en 2020. L'initiative combinée d'entraînement renforcé (*Combined Joint Enhanced Training Initiative*) vise par ailleurs à coordonner l'entraînement multinationale et à garantir une présence régulière des Alliés. Grâce aux moyens aériens déployés en Roumanie et en Bulgarie et à une présence navale en mer Noire, **les Alliés participent à la protection des espaces aériens et maritimes de l'Alliance**.

Dans le cadre de l'initiative de l'OTAN pour **l'interopérabilité avec ses partenaires**, destinée à maintenir et à approfondir la coopération entre les Alliés et les partenaires ayant apporté d'importantes contributions aux opérations et missions dirigées par l'OTAN, la Géorgie a obtenu en 2014 le statut de partenaire bénéficiant du **programme « nouvelles opportunités »** (*enhanced Opportunity Partner [eOP]*). L'Ukraine bénéficie du même statut depuis le 12 juin 2020.

DES PARTENAIRES ENGAGÉS AU PROFIT DE LA SÉCURITÉ DES EUROPÉENS

La France partage avec ses partenaires de la mer Noire de nombreux intérêts stratégiques, qui se traduisent par des engagements sur des théâtres communs, en particulier sur le flanc sud de l'Alliance. Aussi, les pays riverains de la mer Noire sont aujourd'hui engagés en Afrique ou encore au Levant.

C'est notamment le cas de l'Ukraine qui est pourvoyeuse de sécurité avec le déploiement de plus de 300 personnels civils et militaires dans 9 missions de maintien de la paix. L'Ukraine est ainsi le premier pays d'Europe orientale contributeur aux missions de l'ONU en termes de personnels déployés.

La Roumanie apporte un soutien essentiel à la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) avec le déploiement de ses hélicoptères depuis

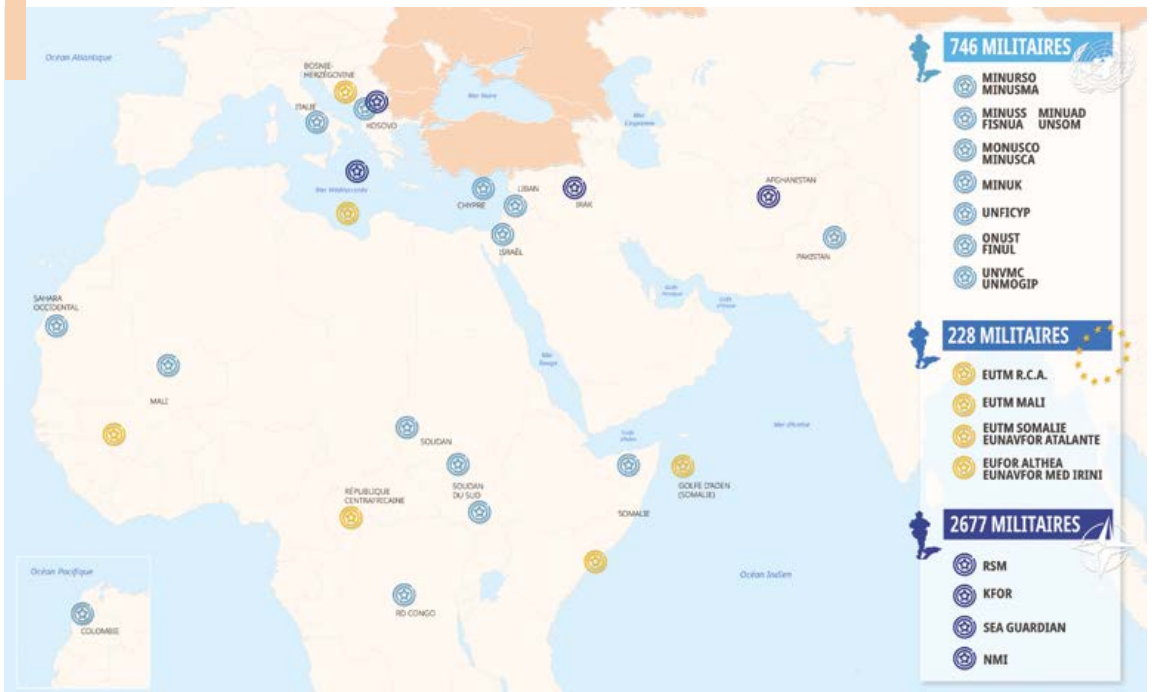
l'automne 2019. Elle a également déployé 12 hommes au sein d'EUTM RCA (dont la moitié est francophone) et 10 au sein de la coalition internationale en Irak.

La Géorgie est, quant à elle, engagée depuis 2014 aux côtés des Européens dans le cadre de la PSDC en RCA – mission EUTM RCA – et elle déploie un officier francophone au sein de la mission EUTM Mali.

La Turquie est aujourd'hui le deuxième contributeur à la mission de l'UE EUFOR Althéa en Bosnie-Herzégovine avec 140 personnels déployés. Ankara participe également à la FINUL (79 militaires turcs déployés).

Enfin, la Bulgarie s'engage dans un processus de cession d'armement au profit de la RCA et a déployé des personnels militaires dans les opérations de l'UE (8 dans EUFOR Althéa et 4 dans EUTM Mali).

LES ÉTATS DE LA MER NOIRE ENGAGÉS EN OPÉRATIONS EXTÉRIEURES



L'ENGAGEMENT DE LA FRANCE AU PROFIT DE LA STABILITÉ RÉGIONALE

LA FRANCE, ACTEUR DIPLOMATIQUE DE PREMIER PLAN DANS LA RÉGION

Attachée à la stabilité stratégique en mer Noire, la France joue un rôle de premier plan dans les efforts diplomatiques de règlement des conflits régionaux, notamment en Géorgie et en Ukraine. En 2008, la médiation de Paris, qui assurait la présidence du Conseil de l'UE, avait permis de mettre fin aux hostilités entre Tbilissi et Moscou et avait ouvert la voie aux discussions internationales de Genève. Co-présidées par l'UE, l'ONU et l'OSCE, elles sont à ce jour le seul forum réunissant l'ensemble des parties au conflit. La France participe à la mission d'observation de l'Union européenne en Géorgie (EUMM) sur les lignes de démarcation administrative entre l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud, d'une part, et le territoire administré par Tbilissi, d'autre part. S'agissant du conflit dans le Donbass, la France est impliquée aux côtés de l'Allemagne au sein du format Normandie auquel la Russie et l'Ukraine sont également parties prenantes pour l'application des accords de Minsk. À ce titre, le premier sommet en format Normandie depuis le sommet de Berlin en octobre 2016 s'est tenu le 9 décembre 2019 à Paris, avec l'obtention de mesures concrètes pour stabiliser la situation dans la zone de conflit et relancer la mise en œuvre des accords de Minsk.

UNE ÉTUDE PROSPECTIVE ET STRATÉGIQUE SUR LA MER NOIRE

Une étude prospective et stratégique (EPS) sur la mer Noire, financée par la DGRIS, a été confiée à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS). Cette étude assure un large suivi des thématiques liées à la région en publiant des rapports d'analyse et en organisant des conférences sur les stratégies des acteurs et les enjeux géopolitiques, sécuritaires et énergétiques.

RELANCE DU DIALOGUE AVEC LA RUSSIE – CONSEIL DE COOPÉRATION SUR LES QUESTIONS SÉCURITAIRES (CCQS)

Après un gel de 7 ans, le 12^e Conseil de coopération sur les questions de sécurité (créé en 2002) s'est déroulé le 9 septembre 2019 à Moscou en présence des ministres des Armées et des Affaires étrangères français et russes. Cette séquence, à l'initiative du Président français, a permis de renouer un dialogue interrompu depuis 2014 (le dernier CCQS s'était réuni en 2012). La France souhaite inscrire la reprise de ce dialogue dans une logique de franchise et de fermeté vis-à-vis de Moscou afin de protéger ses intérêts et ceux de ses alliés et partenaires. Il devrait permettre de poser les bases d'une future architecture de confiance et de sécurité en Europe, dans le respect des principes de l'OSCE.

 **6 PAYS RIVERAINS**
BULGARIE, GÉORGIE,
ROUMANIE, RUSSIE, TURQUIE, UKRAINE

 **1 ÉTUDE PROSPECTIVE ET STRATÉGIQUE**
CONFIÉE À LA FRS

 **PRÈS DE 30000**
RESSORTISSANTS FRANÇAIS

 **5 MISSIONS DE DÉFENSE**
ET 1 NON-RÉSIDENCE

SOUTIEN AU RESPECT DU DROIT DE LA MER ET AU PRINCIPE DE LIBERTÉ DE NAVIGATION DANS LA ZONE

La France est en première ligne pour défendre la liberté de navigation en mer Noire, marquant son attachement au droit international à tous les niveaux (ONU, UE, au niveau national et dans des déclarations communes avec l'Allemagne notamment) afin que les navires bénéficient du libre transit dans le détroit de Kertch et de la liberté de navigation en mer d'Azov, au statut contesté depuis l'annexion de la Crimée. Paris a réclamé la libération des marins ukrainiens faits prisonniers lors de l'arraisonnement de leurs trois bâtiments de guerre par la Russie en novembre 2018, et la restitution des navires (intervenue fin 2019).

LA CONVENTION DE MONTREUX

La convention de Montreux, concernant le régime des détroits, est un accord international entré en vigueur le 9 novembre 1936. Elle détermine aujourd'hui encore l'exercice de la libre circulation dans les détroits des Dardanelles et du Bosphore, ainsi que dans la mer Noire. Cette convention encadre ainsi le passage des navires de guerre et des sous-marins dans les détroits en temps de paix. L'article 18 de la convention limite notamment le tonnage total des navires de guerre des États non riverains présents en mer Noire et la durée de leur séjour (21 jours).



UNE PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE RENFORCÉE AU PROFIT DE LA SÉCURITÉ EN MER NOIRE

ACCROISSEMENT DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES BILATÉRAUX

En plus de son rôle dans le règlement des crises affectant la région, la France a développé ses coopérations de défense avec les pays partenaires. Ces coopérations variées (activités de déminage, cession de matériel, formation montagne, escales de bâtiments français ou encore contrôle des armements, etc.) reflètent l'attachement de Paris à la stabilité en mer Noire. Disposant de cinq missions de défense (Géorgie, Roumanie, Russie, Turquie, Ukraine) et d'une non-résidence (Bulgarie) dans les pays riverains de la mer Noire, la France développe des **coopérations militaires structurées mutuellement bénéfiques**, comme en Géorgie avec la création *ex nihilo* de l'école de montagne de Sachkhere.

L'ÉCOLE DE MONTAGNE DE SACHKHERE

Créé en 2006, ce pôle d'expertise est une initiative hors norme. Reffet de la qualité de l'enseignement dispensé, il a reçu en 2010 le statut officiel de « centre de formation et d'excellence du Partenariat pour la Paix » de l'OTAN. De nombreux projets sont en cours dans le domaine de la formation au combat et au tir en montagne. L'acquisition de procédés tactiques et d'une culture montagne renforce la capacité des forces de défense géorgiennes à protéger les frontières terrestres du pays. À terme, l'entraînement conjoint des spécialistes montagne contribuera au **déploiement d'équipes mixtes sur les théâtres d'opération**.



Dans le cadre de l'UE et de l'OTAN, la France entretient des relations étroites avec la Bulgarie et la Roumanie. Au cours de ces dernières années, notre dialogue stratégique avec Bucarest s'est **considérablement renforcé**, notamment à la faveur de réunions en format « 2+2 », impliquant les ministères des Affaires étrangères et de la Défense. La coopération militaire avec la Roumanie s'est consolidée, en particulier sur les théâtres d'opérations communs, comme au Sahel où la Roumanie a assuré des missions clés, notamment au sein de la MINUSMA.

La Turquie a facilité nos déploiements dans la zone en accueillant des escales de la Marine nationale. **Notre relation de défense s'est également approfondie avec Sofia**, singulièrement à l'occasion de la présidence bulgare de l'UE, durant laquelle nos deux pays ont collaboré pour développer l'Europe de la Défense.

Avec l'Ukraine et la Géorgie, des dialogues stratégiques sont organisés respectivement depuis 2006 et 2019 afin de consolider notre partenariat militaire et stratégique. La France a ainsi accueilli en avril 2019 le premier dialogue stratégique France-Géorgie et organisé en décembre 2019 le premier dialogue structuré franco-géorgien Dimitri Amilakhvari (du nom d'un officier de la Légion étrangère d'origine géorgienne, mort pour la France à El-Alamein en 1942), rendez-vous annuel franco-géorgien destiné à passer en revue l'ensemble de la coopération.

En concourant à la réforme des armées et à la modernisation des outils de défense géorgiens et ukrainiens, la France défend la souveraineté et l'intégrité territoriale de ces pays confrontés à des conflits territoriaux (Abkhazie, Ossétie du Sud et Donbass) et à des menaces hybrides.

L'ENGAGEMENT DES ARMÉES FRANÇAISES POUR LA SÉCURITÉ EN MÉR NOIRE

Soucieuse d'aider l'Ukraine en général, et sa marine en particulier, la Marine nationale, malgré de fortes contraintes opérationnelles sur d'autres théâtres, a contribué à améliorer la stabilité en mer Noire en conduisant 5 escales à Odessa depuis 2015, plaçant ainsi la France parmi les premiers pays partenaires. La conduite de deux exercices de type *Passex* en 2019 et l'embarquement à bord des unités françaises de jeunes cadets de l'Académie navale, en 2017 et 2019, ont permis de renforcer l'état de préparation et les capacités navales ukrainiennes. La Marine nationale participe en outre tous les deux ans à l'exercice de l'OTAN *Sea Breeze*, co-organisé par les marines américaine et ukrainienne.

En Roumanie, le ministère des Armées souhaite maintenir l'objectif de 3 escales minimum par an, qui représentent des opportunités majeures pour mener des exercices conjointement avec la marine roumaine et améliorer notre interopérabilité. En Bulgarie, la France a participé en 2018 et 2019 à l'exercice *Breeze* avec le déploiement d'un bâtiment et a réalisé 9 escales depuis 2014. En Géorgie, la Marine française a effectué une douzaine d'escales dans le port de Batoumi depuis 2014.

La France assure la direction du volet « défense aérienne » dans le cadre du *Substantial NATO-Georgia Package* octroyé à Tbilissi par l'OTAN en 2014. Elle renforce également l'interopérabilité des forces armées géorgiennes avec celles de l'OTAN en participant à l'exercice multinational *Noble Partner* en Géorgie.

LA FRANCE DANS LA tFP DEPUIS LE SOMMET DE VARSOVIE : VOLETS TERRESTRE, MARITIME ET AÉRIEN

Dans le cadre des mesures de réassurance de l'Alliance, 4 000 soldats français sont déployés chaque année sur le flanc est de l'Alliance, y compris dans la région de la mer Noire. La France contribue activement aux composantes maritime et aérienne du dispositif de présence avancée adaptée en mer Noire. Elle est le seul Allié à avoir utilisé les bases roumaines pour déployer des avions de patrouille aérienne (AWACS). Outre la tFP, la France est présente au sein des différentes structures et quartiers-généraux, notamment au commandement de l'OTAN en Roumanie (Bucarest et Sibiu) et en Turquie (Izmir).

Au-delà de ces engagements, les intérêts français rejoignent de manière croissante ceux des États d'Europe orientale. L'existence de menaces communes à l'ensemble des pays européens, notamment le terrorisme, les menaces hybrides et cyber, et le retour d'une compétition stratégique de plus en plus brutale, font progressivement émerger des enjeux partagés.





PLUS DE 30 ESCALES
DANS LA RÉGION
DEPUIS 2014

125 JOURS DE MER DE
2017 À 2019

100 JOURS DE MER
PRÉVUS EN 2020

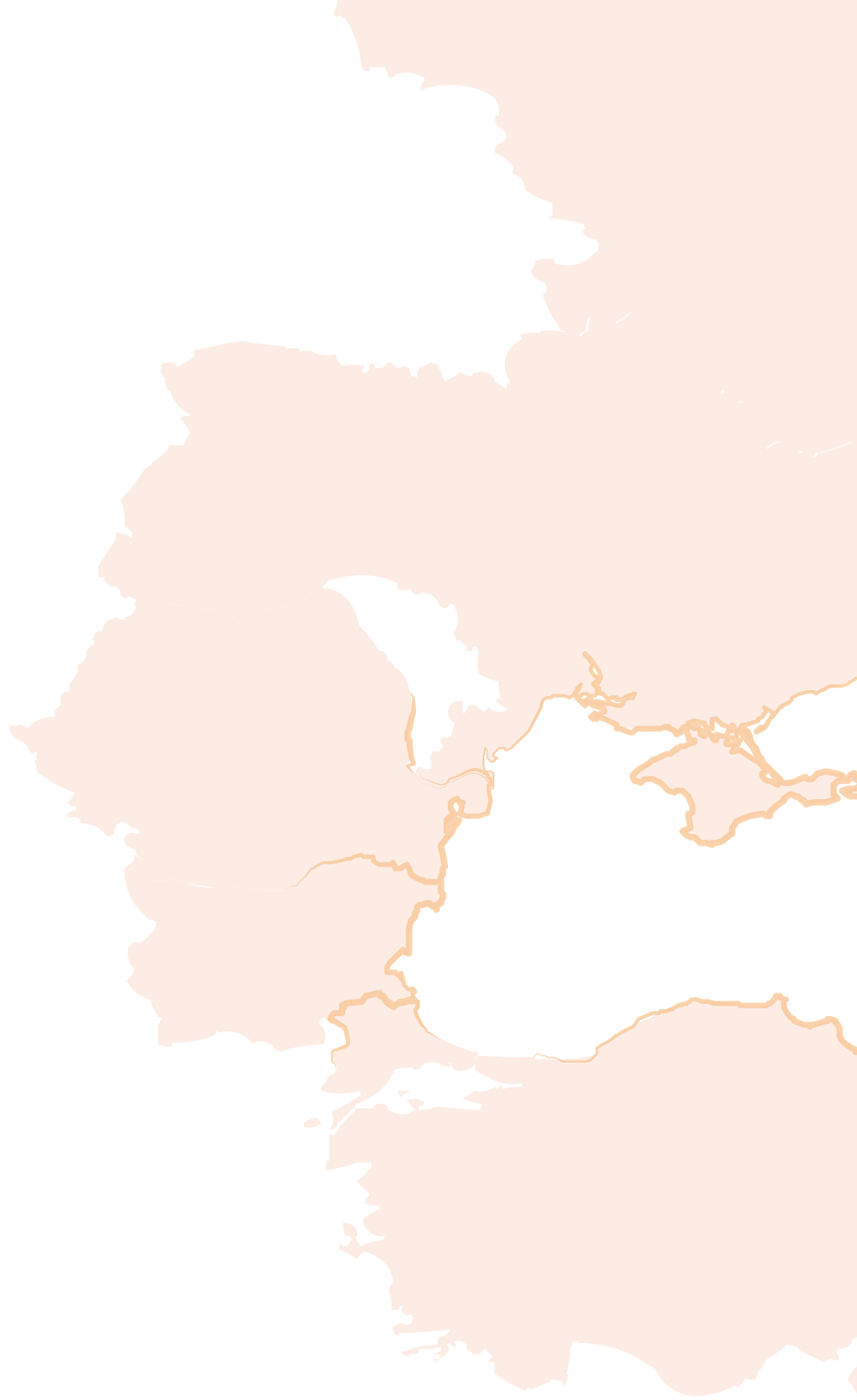


8 VOLS D'ATLANTIC 2
EN MOYENNE PAR AN
DEPUIS 2019

6 À 7 VOLS D'AWACS
FRANÇAIS PAR AN DEPUIS
2018

1 MISSION D'ATLANTIC 2
EN AOÛT 2020







Exercice (ravitaillement à la mer) entre la frégate roumaine *Horia Macellariu* et la FLF *La Fayette*, au premier plan



La FLF *La Fayette* traverse le détroit du Bosphore en avril 2017. A l'entrée un grand nombre de navires de commerce attendent leur tour pour la traversée



Un avion radar E-3F (AWACS) français, utilisé lors d'une mission au-dessus de la mer Noire



Comité éditorial

Direction générale des relations internationales et de la stratégie

Alice Guitton (directrice générale)

Olivier Landour (chef de service Europe, Amérique du Nord et Action multilatérale)

Adeline Braux (chargée de mission Russie, Caucase du Sud)

Camille Coatalem-Serikoff (chargée de mission Russie, Europe orientale)

Jules Subervie (chargé de mission Turquie, Roumanie, Bulgarie, Chypre)

Sylvie Lesage (traduction)

Edition et graphisme : **Ninaï Fofana, Julie Azoula**

Crédits photographiques : (2^e de couverture) © Sandra Auguste/Armée de l'air ; Enzo Lemesle/Marine Nationale/Armées ; François Bogaert/Marine Nationale/Défense. (3^e de couverture) © François Bogaert/Marine Nationale/Armées ; Christophe Kelsen/Armée de l'air.

Avec la participation de l'État-major des armées

© DGRIS - septembre 2020

www.defense.gouv.fr/dgris